



La place des groupes dans le tissu productif réunionnais

La moitié des salariés du secteur marchand travaillent dans un groupe

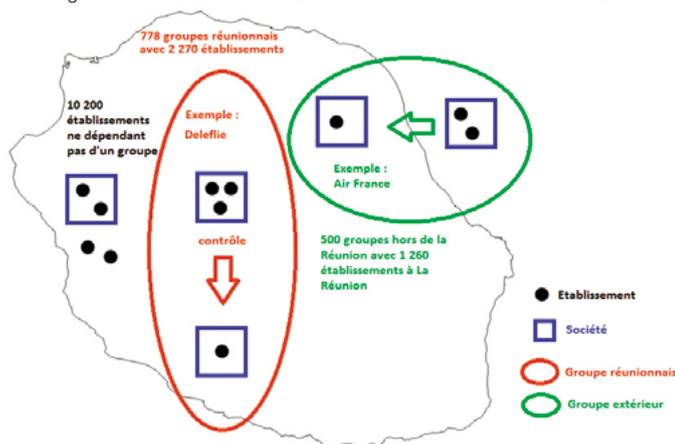
À La Réunion, les groupes dont le centre de décision est situé à l'extérieur de l'île ont une influence limitée sur l'économie : ils emploient un quart de l'emploi salarié des secteurs marchands, contre près de la moitié en province. En particulier, les groupes étrangers sont très peu présents (4 % de l'emploi salarié). Que leur centre de décision soit localisé à La Réunion ou ailleurs, les groupes pèsent moins dans l'emploi salarié marchand qu'en province : 54 % contre 69 %. Mais ce poids diffère peu de celui des autres DOM ou de territoires métropolitains éloignés de la capitale. En outre, la plupart des établissements de 50 salariés ou plus appartiennent comme ailleurs à des groupes. Les groupes ont un poids économique important dans les secteurs d'activité où sont implantés de grands groupes extérieurs multirégionaux voire internationaux : eau-énergie, information-communication, activités financières et d'assurance. Les groupes du secteur du commerce ont également une forte influence sur l'économie locale, ce qui n'est pas le cas de l'industrie. Si les groupes non réunionnais sont le plus souvent de grande taille, seuls 21 groupes dont le centre de décision est situé à La Réunion sur les 780 au total emploient plus de 250 salariés.

Jérôme Bourgeois et Antonin Creignou, Insee

En 2015, 15 000 établissements avec au moins un salarié ont une activité marchande à La Réunion (*définitions*). Ils emploient 101 300 salariés en équivalent temps plein (ETP). Un quart de ces établissements dépendent d'un groupe (*figure 1*). Souvent pour des raisons d'efficacité productive ou financière, les sociétés, y compris de petite taille, sont liées par des participations à leur capital et forment alors un groupe. Parmi ces sociétés, l'une d'elles exerce alors sur les autres un pouvoir de décision. Les 3 530 établissements réunionnais qui appartiennent à un groupe emploient 54 000 salariés en ETP en 2015, ce qui représente la moitié des salariés des secteurs marchands.

1 1 280 groupes implantés à La Réunion en 2015

Types d'organisation des sociétés à La Réunion et localisation des centres de décision



Champ : établissements des secteurs marchands ayant au moins un salarié au 31 décembre 2015.
Sources : Insee, Clap et Lifi 2015.

Une influence limitée des centres de décision extérieurs

Parmi les groupes ayant au moins un établissement à La Réunion, 500 ont leur centre de décision situé à l'extérieur de l'île. Ces groupes non réunionnais, tels que Bouygues, Casino, La Poste ou le Crédit Agricole, emploient localement 25 400 salariés en ETP en 2015 (figure 2). Leur implantation étant multirégionale voire multinationale, ils sont logiquement de plus grande taille en moyenne que les groupes locaux : 230 d'entre eux emploient plus de 250 salariés. Mais parmi eux, seuls 23 groupes emploient plus de 250 salariés à La Réunion (16 850 salariés).

Toutefois, La Réunion est moins attractive que d'autres régions de province : l'île est loin de la métropole et elle peine à attirer des investisseurs d'autres pays. Ainsi, le poids dans l'emploi local de ces groupes extérieurs est moindre : 26 % contre 45 % dans les régions de province. Ces emplois dépendent dans quatre cas sur cinq de centres de décision situés en métropole ou d'autres DOM, en Martinique principalement. Les groupes étrangers ne contrôlent que 4 % de l'emploi marchand local : c'est cinq fois moins qu'en province, mais semblable aux autres DOM. L'influence étrangère sur l'île se limite pour l'essentiel à la présence d'acteurs mauriciens dans l'hôtellerie-restauration, d'un groupe américain proposant des services de sécurité et d'un brasseur néerlandais.

Par ailleurs, 780 groupes implantés à La Réunion ont leur centre de décision qui est situé sur l'île. Ces groupes réunionnais emploient 28 600 salariés en ETP. La moitié d'entre eux ont moins de 10 salariés. Seuls 21 groupes réunionnais emploient plus de 250 salariés.

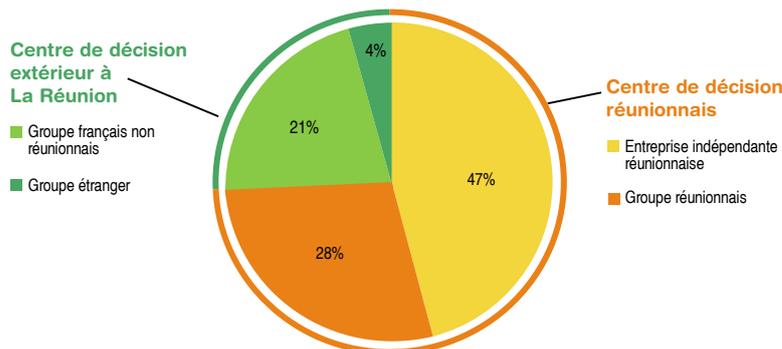
Les groupes locaux sont plus petits à La Réunion qu'en Martinique, mais plus grands qu'en Guadeloupe. Ainsi, 40 % des salariés réunionnais travaillent pour un groupe de moins de 100 salariés contre 27 % en Martinique et 47 % en Guadeloupe.

Les groupes pèsent moins dans l'emploi salarié marchand qu'en province

Moins de salariés travaillent pour un groupe qu'en province : 54 % contre 69 % (figure 3). L'organisation sous forme de groupe est notamment plus fréquente dans les régions limitrophes avec l'Île-de-France ou industrielles. Dans les DOM, seule la Martinique se démarque légèrement : l'impact économique de groupes familiaux comme le groupe Bernard Hayot y est plus grand.

2 Les trois quarts des salariés du secteur marchand dépendent d'un centre de décision réunionnais

Répartition des effectifs salariés en équivalent temps plein selon le type de structure en 2015



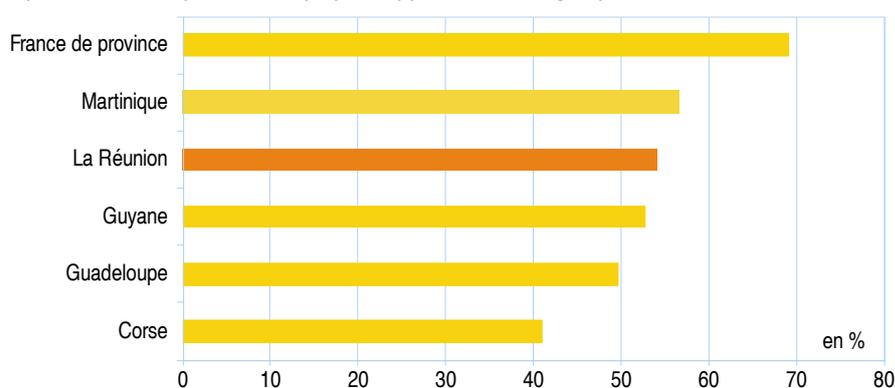
Lecture : À La Réunion, 28 % des salariés du secteur marchand travaillent pour le compte d'un groupe dont le centre de décision se situe à La Réunion.

Champ : établissements des secteurs marchands ayant au moins un salarié au 31 décembre 2015.

Sources : Insee, Clap et Lifi 2015.

3 Un poids des groupes à La Réunion comparable à celui des Antilles

Emploi salarié en équivalent temps plein appartenant à un groupe selon le territoire en 2015



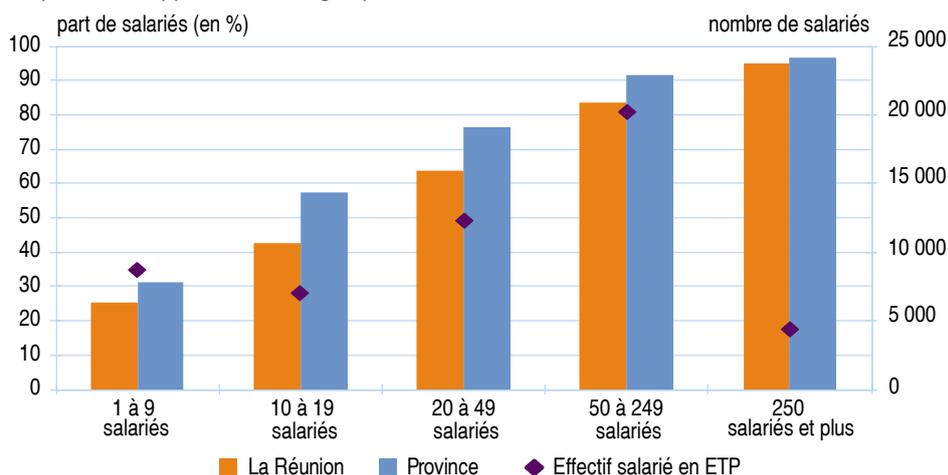
Lecture : À La Réunion, 54 % des salariés du secteur marchand travaillent pour le compte d'un groupe.

Champ : établissements des secteurs marchands ayant au moins un salarié au 31 décembre 2015.

Sources : Insee, Clap et Lifi 2015.

4 Grands ou petits établissements, moins de salariés sont employés par des groupes à La Réunion

Emploi salarié appartenant à un groupe selon la taille de l'établissement



Lecture : À La Réunion, 83 % des salariés du secteur marchand qui appartiennent à un établissement de 50 à 249 salariés travaillent pour le compte d'un groupe ; cela représente au total 20 200 salariés en ETP.

Champ : établissements des secteurs marchands ayant au moins un salarié au 31 décembre 2015.

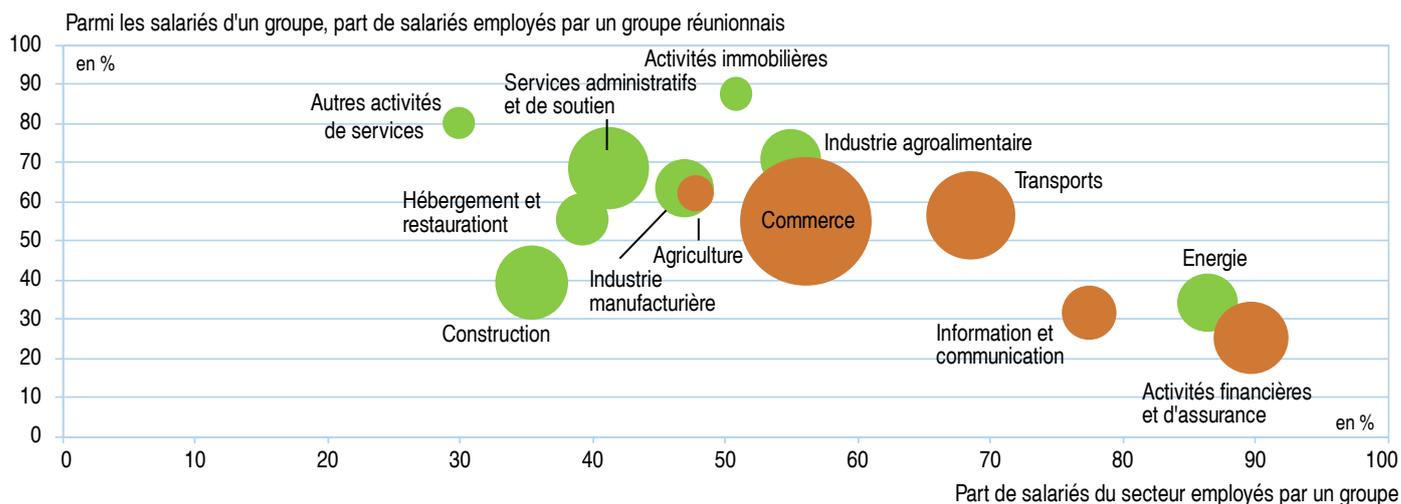
Sources : Insee, Clap et Lifi 2015.

En premier lieu, la part importante de petits établissements de 1 à 9 salariés explique la moindre part de salariés réunionnais employés par un groupe : 34 % des salariés réunionnais travaillent dans un petit établissement contre 27 % en province. L'organisation en groupe

croît en effet avec la taille de l'établissement : si 25 % des salariés des petits établissements travaillent pour un groupe, c'est le cas de 83 % des salariés des établissements de 50 à 249 salariés et de la quasi-totalité de ceux de 250 salariés et plus (figure 4). Seules trois

5 Neuf salariés sur dix travaillent pour un groupe dans le secteur financier et des assurances

Part de salariés en équivalent temps plein employés par un groupe selon le secteur et le centre de décision en 2015



Lecture : À La Réunion, 35 % des salariés du secteur de la construction travaillent pour un groupe ; parmi eux, 39 % travaillent pour un groupe dont le centre de décision est situé à La Réunion.

Note : la taille des bulles est proportionnelle au nombre de salariés employés par le secteur et par un groupe. En orange, les secteurs où la part des salariés appartenant à un groupe est plus importante qu'en province.

Sources : Insee, Clap et Lifi 2015.

sociétés employant plus de 250 salariés à La Réunion ne sont pas organisées sous forme de groupe.

L'organisation en groupe est caractéristique au voisinage du seuil de 50 salariés : à l'approche de ce seuil, la formation de groupes s'intensifie, les sociétés choisissant alors de former un groupe en créant une seconde unité pour continuer à se développer, tout en évitant certaines obligations légales et réglementaires qui incombent aux sociétés de 50 salariés ou plus, telles que la mise en place de délégués syndicaux ou la création d'un comité d'entreprise ; au-delà du seuil de 50 salariés, les entités se multiplient dans les groupes déjà constitués.

De surcroît, à taille équivalente, les établissements réunionnais s'organisent moins souvent sous forme de groupe que dans les régions de province. C'est notamment le cas des établissements de 50 à 249 salariés : en province, 92 % des salariés de ces établissements sont employés par un groupe.

Les groupes du commerce ont un poids important

Les groupes sont susceptibles de jouer un rôle de locomotive pour les autres acteurs de leur secteur, en particulier les groupes de taille importante du fait de leurs capacités d'investissement. Dans le même temps, un poids élevé de quelques acteurs dans un secteur donné pose aussi la question, en fonction des caractéristiques du secteur, du degré de concurrence adapté pour maîtriser les prix de vente et inciter à améliorer la qualité des biens et services offerts.

Le poids des groupes dans l'emploi salarié marchand diffère sensiblement selon les

secteurs d'activité (figure 5). À La Réunion comme en province, les groupes pèsent fortement dans les activités financières et d'assurance (neuf salariés sur dix), l'énergie et l'information-communication. Ce sont des secteurs d'activité où sont installés à La Réunion des grands groupes extérieurs multirégionaux ou internationaux. À l'inverse, les groupes pèsent peu dans l'emploi salarié des secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration et des autres activités de services (moins de quatre salariés sur dix).

Dans l'industrie manufacturière réunionnaise, la moitié des salariés travaillent pour des groupes. C'est nettement moins qu'en métropole, où neuf salariés sur dix dépendent d'un groupe. L'industrie y est en effet beaucoup plus développée. Les salariés de groupes industriels sont employés à La Réunion pour les deux tiers par des groupes réunionnais.

Les groupes du secteur du commerce pèsent particulièrement dans l'économie réunionnaise. Ils emploient plus de la moitié des salariés du secteur (soit 14 600 salariés), les groupes réunionnais étant légèrement majoritaires, avec notamment plusieurs groupes de plus de 250 salariés (Caillé, Établissements I.A. Ravate, Ghanty Royal, Mascareignes Capital, Société réunionnaise de supermarchés). Ils le sont également dans les autres secteurs, en particulier dans le transport (Holtom, Société dionysienne de gestion et d'équipement) et l'immobilier (Société immobilière du département de La Réunion).

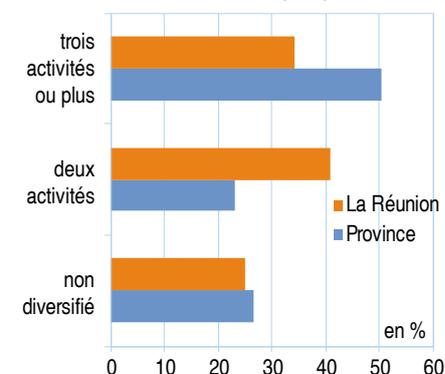
Réunissant 11 380 salariés, les grands groupes réunionnais ayant 250 salariés et plus pèsent

assez fortement dans l'emploi salarié des secteurs de l'industrie agroalimentaire, des activités immobilières et à un degré moindre de l'information-communication. À l'inverse, seul un grand groupe réunionnais est présent dans les secteurs de l'hébergement-restauration et aucun dans la construction.

À La Réunion, les collectivités territoriales pèsent plus que dans les autres DOM dans l'emploi salarié marchand des groupes : neuf collectivités territoriales sont centres de décision de groupes qui emploient 2 400 salariés au total dans le secteur marchand. En comparaison, les sept collectivités centres de décision en Guadeloupe, Guyane et Martinique emploient 400 salariés. Les collectivités territoriales peuvent en effet être actionnaires de groupes. À titre illustratif, la Sematra, société d'économie mixte dont

6 Un quart des salariés travaillent pour un groupe non diversifié à La Réunion

Répartition des salariés des groupes selon le niveau de diversification du groupe



Lecture : À La Réunion, 41 % des salariés appartenant à un groupe travaillent pour le compte d'un groupe composé de deux activités.

Champ : ensemble des groupes en 2015, hors groupes dont le centre de décision est une administration publique.

Sources : Insee, Lifi 2015.

L'actionnariat comprend notamment la Région, le Département et la Chambre de commerce et d'industrie, détient 98 % du capital de la compagnie aérienne Air Austral.

Une stratégie de diversification à La Réunion comme en France de province

La plupart des groupes sont diversifiés et regroupent différentes activités économiques. Cela est aussi courant à La Réunion qu'en France de province : un quart seulement des effectifs des groupes appartiennent à un groupe n'ayant qu'un seul type d'activité, relevant le plus souvent des activités productives marchandes. Il s'agit parfois simplement, au côté d'une ou plusieurs activités principales, d'organiser sous forme de sociétés distinctes au sein d'un groupe des activités dites auxiliaires (holding, location immobilière, siège social).

En diversifiant ses activités, un groupe peut aussi chercher à maîtriser l'ensemble du processus (conception, production, vente et gestion). Par exemple, les filiales du groupe agro-alimentaire Urcoopa permettent de consolider l'amont et l'aval des productions locales (figure 6).

Une autre stratégie pour un groupe est de diversifier ses activités dans différents domaines, afin d'être moins dépendant de la conjoncture économique d'un seul secteur. Par exemple, en plus d'une activité marchande et auxiliaire, les groupes peuvent développer une activité commerciale.

La part des salariés exerçant dans un groupe ayant une troisième nature d'activité est plus faible à La Réunion : 29 % contre 44 % en France de province. Ainsi, c'est le cas du fondateur du premier réseau de téléphonie mobile de l'île, Océinde, qui a diversifié son activité dans les secteurs de la pêche, des médias, des opérateurs et des produits du BTP. Autre exemple, le groupe Caillé a amorcé au début des années 1980 une stratégie de diversification dans les métiers de la grande distribution alimentaire. ■

Les sociétés réunionnaises diversifient peu leur activité

Si l'organisation en groupes d'entreprises se traduit souvent par une diversification des activités, celle-ci peut aussi être mise en œuvre à l'échelle d'une société. La diversification de l'activité reste néanmoins rare, encore plus à La Réunion qu'ailleurs. Ainsi, dans le secteur marchand, les sociétés réunionnaises diversifient deux fois moins leur activité qu'en France : 4 % de leur chiffre d'affaires est réalisé dans d'autres branches que leur activité principale, contre 8 % en France. Cela répond à des motivations qui peuvent être très diverses : engendrer de nouveaux revenus, éviter d'être trop dépendants de ses clients et/ou fournisseurs ou survivre dans un contexte très concurrentiel. Par exemple, la diversification de l'activité peut consister pour une société de projection de films à vendre de la confiserie ou pour une coopérative agricole de vente d'aliments pour le bétail à commercialiser également du matériel agricole, de bricolage ou de jardinage.

Comme en France, les sociétés se diversifient ainsi le plus souvent en ajoutant du commerce à leur activité principale. En particulier, les sociétés d'information-communication et celles des activités de services réalisent respectivement 5 % et 11 % de leur chiffre d'affaires dans le secteur du commerce de gros. En revanche, l'industrie réunionnaise se diversifie nettement moins dans le commerce qu'en province : 7 % contre 14 %.

De leur côté, les activités immobilières sont particulièrement diversifiées à La Réunion, avec 11 % du chiffre d'affaires réalisé dans le secteur de la construction contre 1 % en France. C'est le cas par exemple de la Société d'équipement du département de La Réunion (Sedre), qui construit et loue des logements. Ce phénomène est à relier à l'importance du logement social sur l'île.

Définitions

L'**unité légale ou société** est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière.

Un **groupe** est une entité économique formée par un ensemble de sociétés qui sont soit des sociétés contrôlées par une même société (ou collectivité publique), soit cette entité contrôlante (entité qui contrôle les autres sans être elle-même contrôlée). Contrôler une société, c'est avoir le pouvoir de nommer la majorité des dirigeants. La définition statistique française actuellement en vigueur retient comme critère de contrôle la majorité absolue des droits de vote, le plus souvent approchée par le taux de détention capitalistique d'un actionnaire sur sa filiale. L'unité contrôlante est dans la majorité des cas une société, mais elle peut également être une collectivité publique (établissement public, région, département, commune, université...). Dans ce cas, la collectivité sera comptabilisée comme faisant partie intégrante du groupe. Sont retenues dans le périmètre d'un groupe toutes les sociétés détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par l'entité contrôlante ou consolidées dans les comptes du groupe.

Emploi en équivalent temps plein : l'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps-plein. C'est le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Région Réunion, Nexa et l'Insee.

Insee La Réunion - Mayotte
Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Boé J., « La Réunion, terre de microentreprises - Nouvelle définition de l'entreprise », *Informations Rapides Réunion* n° 261, avril 2013 ;
- Bacheré H., « Une forte proportion des emplois créés entre 2009 et 2015 sont portés par les entreprises de taille intermédiaire », *Les entreprises en France, édition 2017 - Insee Références*, novembre 2017 ;
- Bigot J-F., Fesseau M., « 123 000 groupes implantés en France en 2015, dont seuls 220 ont 5 000 salariés ou plus », *Insee Première* n° 1679, décembre 2017 ;
- Lecomte M., Terra S., « Contrôle et dépendance des entreprises : une économie régionale à la fois influente et dépendante » *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 53, août 2017.

